



Extrait du UJFP

<http://www.ujfp.org/spip.php?article259>

Communiqué délégation Bil'in qui s'est rendue au Quai d'Orsay le 12 août dernier.

- L'UJFP en action - Communiqués de l'UJFP -

UJFP

Date de mise en ligne : lundi 24 août 2009

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Saint-Ouen, le 24 août 2009

Suite à l'envoi d'une lettre signée par plus de 40 associations et organisations, concernant la répression contre la population du village de Bil'in qui mène une résistance non-violente en Palestine, une délégation a été reçue au Quai d'Orsay le mercredi 12 août¹. La délégation se félicite de cette entrevue. Elle continuera d'être très vigilante et maintiendra la pression pour que les actes du Gouvernement français soient

conformes à ses déclarations, avec l'ensemble des organisations qui ont signé cette lettre. Elle a pris note de l'invitation du Cabinet du Ministre de recevoir de nouveau une délégation après l'Assemblée générale de l'ONU de septembre 2009.

La délégation a rappelé la résistance populaire non-violente menée par la population de ce village contre la "barrière de sécurité" qui retire plus de la moitié de ses terres au village, et pour faire valoir ses droits sur ses terres. Cette construction a été condamnée par la Cour Internationale de justice et, suite à une plainte déposée par les habitants de Bil'in, son tracé a été condamné à plusieurs reprises par la Haute Cour de Justice Israélienne². Le tracé de la barrière devrait être modifié à Bil'in puisque les habitants ont gagné un procès devant les tribunaux israéliens. La délégation est revenue avec insistance sur la situation actuelle des habitants victimes d'une répression violente de la part de l'armée israélienne.

La délégation a remis une lettre du Président du Comité populaire de Bil'in, Eyad Bornat, datée du 11 août, retraçant l'ensemble des aspects nouveaux et tragiques dont est l'objet la population de Bil'in, destinée au Ministre. Dans cette lettre, Eyad Bornat écrit : " nous vous supplions d'intervenir auprès de l'Etat israélien pour mettre fin à la politique de confiscation des terres palestiniennes, de meurtres et de destruction de nos oliviers que nous cultivons depuis des siècles". Cette lettre invite le ministre Bernard Kouchner "à rendre visite à notre petit village pour voir vous-même ce qui se passe ici et pour nous soutenir dans nos actions pour la justice et pour la paix".

La discussion franche qui s'est déroulée pendant une heure trente avec les représentants du ministre a porté sur la nécessité de l'action de la part de la communauté internationale, et de la France. Au-delà des mots, il doit être mis un terme aux injustices et aux violences cruelles dont sont victimes les habitants du village et plus généralement le peuple palestinien.

Au moment où l'on célèbre le soixantième anniversaire des Conventions de Genève, la délégation a demandé expressément non pas un rehaussement de l'accord d'Association mais la suspension de cet accord qui devrait être soutenue par la France conformément à l'article 2, cet accord étant conditionné au respect des droits de l'homme.

Les représentants du Ministre nous ont fait valoir qu'ils étaient sensibles à la démarche de la délégation et ont rappelé que le président Sarkozy a déclaré devant la Knesset que l'arrêt de la colonisation doit être total et immédiat et l'a rappelé récemment à M. Netanyahou. Ils considèrent que les décisions de justice doivent être appliquées et que le soutien à la population de Bil'in est légitime. La politique de la France vis à vis d'Israël est désormais marquée par une autre approche que par le passé, cherchant à utiliser des "leviers positifs" vis à vis de ce pays, sans négliger de parler le langage de la franchise. La délégation a souligné que la question centrale - et cela de longue date - était celle de l'impunité d'Israël qui ne saurait se placer au dessus du droit international. Demander l'application du droit ne saurait être considéré comme un "ostracisme" vis à vis d'Israël sous peine d'affaiblir le droit international. La délégation a souligné aussi qu'il serait normal que cette « diplomatie positive » soit appliquée aux Palestiniens pour faire valoir leurs droits légitimes.

1 La délégation comprenait des représentants d'AFD (Alliance for Freedom and dignity-France), AFPS (Association France-Palestine

solidarité) Ligue des droits de l'Homme, MAN (Mouvement pour une alternative non-violente), Mouvement de la Paix, MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) et UJFP (Union française juive pour la paix). Elle a été reçue par M/MMAURIES Conseiller au cabinet de Bernard Kouchner pour l'Afrique du Nord, le Proche-Orient et la Moyen-orient

2 http://www.btselem.org/english/separation_barrier/20081215_bilin_ruling.asp

Les représentants du Ministre ont indiqué avoir pris bonne note des observations et considérations de la délégation. Ils ont affirmé que la France "soutenait" les actions non-violentes menées à Bil'in et ailleurs. Ils ont déclaré vouloir examiner les actions envisageables pour Bil'in et sur un plan général pour arriver à un règlement global et à la création de l'état palestinien. La proposition nous est faite de nous revoir après l'Assemblée générale des Nations

Unies durant laquelle ces questions seront abordées.

Tout en se félicitant d'avoir été reçue par le cabinet du Ministre, la délégation continuera d'être très vigilante et maintiendra son attention et la pression pour que les actes du Gouvernement français soient conformes à ses déclarations, avec l'ensemble des organisations qui ont signé cette lettre.

Contacts :

Mouvement de la paix

9 rue Dulcie September - 93400 - SAINT-OUEN

Tél : 33 1 40 12 09 12

national@mvtpeix.org

Nicole BOUEXEL 06 70 57 91 23

Nicole.bouexel@mvtpeix.org